L'INTERVIEW

« Il vaudrait mieux suspendre les accords de libre-échange sur la partie agricole »

Thierry Pouch

Thierry Pouch est responsable du service des études économiques et prospectives à Chambres d'Agriculture France. Il alerte sur la situation de la balance commerciale agroalimentaire française qui se détériore de manière inédite.

Que disent les derniers chiffres sur notre balance commerciale agroalimentaire ? À quoi peut-on s'attendre pour la fin d'année ?

Le dernier pointage d'Agreste, le service de la statistique du ministère de l'Agriculture, est assez inquiétant. Nous avons un solde agroalimentaire cumulé sur les onze derniers mois de 961 millions d'euros. Si on fait le même point de comparaison en 2024, cela représente une baisse de 85 %. Depuis janvier 2025, nous en sommes au cinquième déficit mensuel. À ce rythme, il n'est pas improbable qu'on frôle l'équilibre ou que l'on soit carrément en déficit en fin d'année. Ce serait quelque chose d'assez inédit depuis 1978.

Si on regarde le taux de couverture qui rapporte nos exportations à nos importations en pourcentage, on était à presque 160 % en 1994. En 2024, on est à 105 %. Il y a une érosion de notre indicateur de taux de couverture. Un pays qui est à 100 % ou moins signifie que sa compétitivité est de moins en moins élevée.

Est-ce que la situation est comparable dans d'autres pays ?

En 2000, l'Europe représentait 18 % des exportations mondiales. En 2023, on est à 15,7 %. On a souvent parlé des Pays-Bas et de l'Allemagne qui faisaient mieux que nous en exportations. Maintenant, ça stagne et même cela s'inverse. Pour la quatrième année consécutive, les États-Unis connaissent eux aussi un déficit commercial agroalimentaire, ce qui n'était jamais arrivé depuis 1950. En 2024, ce déficit représentait 32 milliards de dollars. Alors que les États-Unis ont connu des excédents à 45 milliards de dollars, la chute est impressionnante. Et ce n'est pas fini, les projections prévoient jusqu'à 70 milliards de déficit.

Le Brésil, lui, est passé de 4 % à 9,3 % depuis 2000. Il y a des petites progressions qui n'ont l'air de rien, mais qui pèsent quand même dans la balance : le Mexique, la Russie, le Vietnam. Qu'on le veuille ou non, on a une forme de désoccidentalisation des marchés.

Le Vietnam, le Brésil, il s'agit de pays avec lesquels l'Union européenne négocie des accords de libre-échange. Est-ce qu'ils risquent de fragiliser encore davantage notre balance commerciale ?

C'est le risque qu'on a pris. La stratégie consiste à dire, on négocie un accord global. Il va y avoir des secteurs qui vont être plus exposés au déclassement et il y en a d'autres qui vont au contraire en profiter. On retombe sur l'équation industrie et agriculture.

En l'état actuel des choses, il vaudrait mieux suspendre, en tout cas sur la partie agricole, les accords de libre-échange. À la demande de la France, on pourrait considérer que la Commission fait un geste pour stabiliser un peu les choses et regarder un peu quelles sont les pistes de la compétitivité. Lorsque le GATT (1) existait, l'agriculture ne figurait jamais dans les accords commerciaux, elle bénéficiait d'un régime d'exception. À l'époque, on estimait que c'était pour des raisons de sécurité alimentaire. Il fallait que les pays produisent pour atteindre l'autosuffisance.

Depuis le début de l'année, l'Union européenne a importé presque 280 000 tonnes de viande bovine en provenance de pays tiers, dont 133 000 tonnes qui viennent uniquement du Mercosur. En cumulé jusqu'au mois d'août, les volumes importés sont déjà supérieurs au contingent accordé au Mercosur dans la négociation, soit 99 000 tonnes. C'est un point noir.

Propos recueillis par Alessandra Gambarini

(1) Le GATT (en français : Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) est un ensemble de règles élaborées au lendemain de la Seconde Guerre mondiale pour faciliter les échanges commerciaux internationaux. Il a été remplacé en 1995 par l'Organisation mondiale du commerce (OMC).